Lettre d'information n°117
janvier 2023

# CHAMBÉRY & AIX-LES-BAINS

**Le Père Noël a-t-il vraiment rendu les enfants heureux?**

Le Père Noël est passé mais les enfants gâtés sont ils durablement heureux de leurs cadeaux ? Ceux-ci sont ils des substituts au manque de communication familiale ou l'occasion d'échanges sur les valeurs qu'ils véhiculent? Peu de parents se posent la question en ces termes. Ils sont pourtant les premiers agents de socialisation à la consommation pour leurs enfants et ils les orientent vers une société plutôt matérialiste ou plutôt idéaliste. Pas facile !

**L'arrêt de l'éclairage public en milieu de nuit se répand en Savoie**

Depuis « Le jour de la Nuit », le 15 octobre 2022, Chambéry a rejoint beaucoup de communes Savoyardes aux caractéristiques très diverses (d'Arvillard à Albertville en passant par La Ravoire…) en supprimant l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin. Cette expérimentation est justifiée par l'économie d'énergie réalisée mais aussi par la réduction de la pollution lumineuse et la préservation de la biodiversité. Les inquiétudes relatives à la sécurité publique ne sont pas confirmées pour l'instant.

**Les passoires thermiques : menace pour nos stations ?**

La loi interdisant la location des passoires thermiques s'applique aux hébergements touristiques ; Or, dans la plupart de nos stations du « plan neige », plus de la moitié des capacités d'accueil en sont. Un chantier énorme, voire insurmontable à court terme, qui risque de déstabiliser les stations plus que l'absence de neige et d'impacter toute l'économie locale.

**Les choses bougent en 2023 pour la gestion des déchets**

Le tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et déchets « verts ») sera généralisé au 31 décembre 2023 pour qu'ils soient compostés. Chaque syndicat de collecte développe ses propres procédures, ce qui rend le dispositif pas très lisible pour l'usager.
Les emballages doivent tous être mis dans la poubelle des recyclables. Ce sera à Savoie Déchet de gérer leur tri. Le logo Triman devient obligatoire pour une information simple sur l'emballage.
Par contre, les problèmes financiers ne sont pas résolus pour savoir qui paiera quoi et il est un peu désolant de voir l'État prendre le parti des industriels contre les collectivités gestionnaires.
L'ambition (et l'efficacité?) des collectivités se traduit dans la diversité des coûts pour l'usager (voir notre carte interactive)

**La fin programmée du ticket de caisse ?**

Un amendement de la loi anti-gaspillage a introduit le principe de ne plus délivrer de ticket de caisse, sauf si le client le demande explicitement, ceci au nom de l'écologie (gaspillage de papier) et de la santé (papier risquant de contenir du bisphénol). Outre le fait que ces arguments sont largement contestables, ce dispositif représente une attaque frontale pour les droits les plus élémentaires du consommateur. Le décret qui devait préciser ces dispositions vient de sortir alors que la concertation n'était pas close, et il n'est pas favorable aux consommateurs. A partir du 1er avril prochain, nous risquons d'avoir le plus grand mal à obtenir une preuve de nos achats en sortie de caisse.

**Quelques astuces pour cacher les augmentations de prix**

L'inflation actuelle incite les marques à utiliser des techniques plus ou moins douteuses pour maintenir les ventes et les marges. Les classiques diminutions de poids ou de volume, sont dorénavant complétées par des pratiques plus discrètes portant notamment sur la modification des ingrédients et sur leur concentration. S'ajoutent un peu de changement de référence et de dénomination, et une pincée de pénurie organisée. Et puis, il y a la « péréquation », arme au main des distributeurs.

**Le contrôle fiscal est-il encore un risque ?**

Au delà des moyens informatiques permettant à l'administration fiscale de détecter des incohérences de déclarations, certaines situations des contribuables sont « à risque » pour le contribuable : un changement de situation fiscale, un compte bancaire à l'étranger non déclaré, un bien immobilier mal évalué, des revenus importants et/ou irréguliers, un patrimoine foncier important, une opération de défiscalisation et … une dénonciation après un litige. Si vous êtes dans une de ces situations, prudence !

**La Commission de conciliation des litiges locatifs**

Vous êtes locataire ou propriétaire et vous êtes en litige au sujet d'une location de logement? Avant toute action judiciaire, vous pouvez présenter votre dossier devant La commission de conciliation . (uniquement par voie électronique).Si la conciliation ne vous satisfait pas, il est toujours possible de saisir le tribunal compétent. Avant, pensez à consulter l'ADIL pour un conseil juridique ou nous-même.

**Votre opérateur de téléphonie et d'internet ne répond pas à vos attentes ?**

De trop nombreux consommateurs nous sollicitent pour des litiges avec leur opérateur de téléphonie et d'internet. Les sujets de plaintes sont nombreux : abonnement abusif, installation bâclée, dysfonctionnements, facturation, changement d'offres, difficultés à joindre un interlocuteur… Un dossier de Que choisir vous aide à décrypter. Si ce n'est pas suffisant, venez nous rencontrer.

**Menus enfants en fast-food : de plus en plus caloriques.**

Les discours publicitaire des chaînes de restauration rapide alternent : tantôt diététiques, la main sur le cœur, tantôt pousses au crime. La réalité ressort de l'étude menée la CLCV. Elle montre sans équivoque que l'on peut manger correctement dans un fast food... Mais pas de chance : les jeunes ne prennent pas ce genre de menus. Ce qu'ils ingurgitent en un repas représente entre 45 % et 80 % leur ration calorique quotidienne, avec en plus des ingrédients de mauvaise qualité nutritionnelle.

**La moitié de nos poulets vient de loin**

Dans votre supermarché, vous trouvez sans problème du poulet français, mais en restauration collective ? En 20 ans la part des poulets importés a doublé. Aux provenances historiques (Brésil, Thaïlande) s'ajoute l'Ukraine, privée de ses marchés habituels par la guerre. Ces productions industrielles peu soucieuses des normes de qualité et de bien être animal sont utilisées dans les plats préparés et la restauration, non soumis aux déclarations de provenance des ingrédients.

**Alimentation : au fait, quel consommateur êtes vous ?**

Nous évoquons souvent dans cette lettre d'information la bonne et la mauvaise alimentation, en essayant d'être rationnels dans notre argumentaire ; mais en cela nous oublions que la diversité des consommateurs est extrême dans ce domaine et que les choix alimentaires réels relèvent le plus souvent de l'instinct ou de l'éducation implicite. Alors, quel consommateur êtes vous ?

**Une carte communale de l'utilisation de pesticides**

Le bureau d'études Solagro met en ligne une carte interactive de l'utilisation des pesticides par commune. Notre département apparaît heureusement globalement en vert (faible consommation) avec des exceptions bien corrélées aux zones de vignoble. Dans le même temps, l'agriculture biologique est peu présente chez nous. N'y aurait-il pas là un beau projet collectif pour nos viticulteurs ?

**Pour d'autres informations, rendez-vous sur nos sites internet de Chambéry et d'Aix-les-Bains**